

CHÔMAGE TEMPORAIRE CORONAVIRUS

À PARTIR DU 01/10/2020 :

DÉMARCHES À SUIVRE

Avez-vous déjà reçu une allocation de chômage temporaire depuis le mois de mars 2020 ?

NON

**MAIS JE SUIS
AFFILIÉ.E À LA
FGTB**

ALORS COMPLÉTEZ LE
FORMULAIRE **C3.2**
TRAVAILLEUR CORONA
(TÉLÉCHARGEABLE SUR
WWW.FGTB.BE)

**MAIS JE NE SUIS
PAS AFFILIÉ.E À
LA FGTB**

VOUS DEVEZ VOUS AFFILIER
ET CONSTITUER UN DOSSIER

CONTACTEZ VOTRE
DÉLÉGUÉ.E D'ENTREPRISE
OU COMPLÉTEZ LE C3.2
TRAVAILLEUR CORONA
(TÉLÉCHARGEABLE SUR
WWW.FGTB.BE)

OUI

**ET JE N'AI PAS CHANGÉ
D'EMPLOYEUR DEPUIS MA
DERNIÈRE ALLOCATION DE
CHÔMAGE TEMPORAIRE**

AVEZ-VOUS CHANGÉ
D'ORGANISME DE PAIEMENT
(SYNDICAT/CAPAC) DEPUIS
VOTRE DERNIÈRE
ALLOCATION?

OUI

COMPLÉTEZ LES
FORMULAIRES:
- **C3.2 TRAVAILLEUR
CORONA**
- **C8 TRANSFERT**

NON

VOUS NE DEVEZ
FAIRE AUCUNE
DÉMARCHE

OUI

**ET J'AI CHANGÉ D'EMPLOYEUR
DEPUIS MA DERNIÈRE
ALLOCATION DE CHÔMAGE
TEMPORAIRE**

AVEZ-VOUS CHANGÉ
D'ORGANISME DE PAIEMENT
(SYNDICAT/CAPAC) DEPUIS
VOTRE DERNIÈRE
ALLOCATION?

OUI

COMPLÉTEZ LES
FORMULAIRES:
- **C3.2 TRAVAILLEUR
CORONA**
- **C8 TRANSFERT**

NON

CONTACTEZ VOTRE
DÉLÉGUÉ.E
D'ENTREPRISE OU
COMPLÉTEZ LE C3.2
TRAVAILLEUR
CORONA

UNE FOIS LES DOCUMENTS COMPLÉTÉS:

**Adressez-vous à votre délégué.e d'entreprise
OU**

**Scannez-les et envoyez-les par mail à votre bureau de chômage
OU**

**Déposez-les dans la boîte aux lettres de l'antenne chômage FGTB proche de chez-
VOUS**

FGTB